



Licence professionnelle

Chef de projet touristique

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Chef de projet touristique

Crédits : 60 ECTS code LP13901A (RNCP habilitation n° 20161111 échéance 31 août 2025 - Arrêté du 8 juillet 2021)

Niveau d'entrée : bac+2 - Niveau de sortie : bac+3 - **CPF 284168**



Objectifs et compétences visées

Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.

Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du Chef de projet touristique d'y répondre.

Le Chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Compétences visées :

- Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique ;
- Lancement du projet de l'entreprise touristique ;
- Pilotage du projet de l'entreprise touristique ;
- Communication sur le projet touristique.

Codes ROME le plus proche : G1102

Public concerné et conditions d'accès

Salariés en activité ou en projet de transition professionnelle (ex-CIF), demandeurs d'emploi, en contrats d'alternance.

Admission sur dossier de candidature :

- 2 critères de sélection : être titulaire d'un bac+2 et avoir un projet professionnel.
- Possibilité d'accès par la VAPP, VAE, VES.

Tout candidat sélectionné en LP139 doit valider le diplôme **dans un délai maximum de 2 années** universitaires consécutives.

Conditions de délivrance

Pour valider le diplôme, il faut obtenir :

- une moyenne générale > 10/20 aux examens de l'ensemble des UE.
- **ET** une moyenne générale > 10/20 au Mémoire professionnel et au Projet tuteuré (rédaction et soutenance pour chacune des productions).

Pour obtenir la délivrance de la licence, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum.

Enseignements

		ECTS	modalités	examens	coef. (1)
SEMESTRE 1					
USEC4M	Socio-économie du tourisme	4	cours		1
USEC4N	Identifier les besoins de l'entreprise touristique	6	cours		1,5
USEC4P	Lancer le projet de l'entreprise touristique	4	cours		1
USEC4Q	Tourisme numérique et digital	6	cours		1,5
SEMESTRE 2					
USEC4R	Stratégie marketing du tourisme	6	cours		1,5
USEC4S	Piloter le projet de l'entreprise touristique	4	cours		1
USEC4T	Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	4	cours		1
USEC4U	English for tourism and hospitality	6	cours		1,5
UAEC05	Mémoire professionnel	8	rédaction + soutenance		2
UAEC06	Projet tuteuré	12	rédaction + soutenance		3

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

(1) coefficients : appliqués dans le calcul de la moyenne générale pondérée

Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance

Calendrier prévisionnel 2021-2022

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2021		
Inscriptions jusqu'au	29/10/21	31/03/22
Début des cours	06/09/21	21/02/22
Interruption des cours	17/12/21	-
Reprise des cours	17/01/22	-
Fin des cours	04/02/22	24/06/22
Semaine de révisions	semaine du 07/02/22	semaine du 27/06/22
Examens 1ère session	semaine du 14/02/22	semaine du 04/07/22
Examens 2nde session	quinzaine du 16/08/22 au 26/08/22	

Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Expérience professionnelle

La validation du diplôme requiert de justifier d'un an d'expérience professionnelle dans la spécialité exigible en fin de formation.

Si l'expérience professionnelle n'est pas en lien avec la spécialité de la licence, elle devra être complétée par un stage de 3 à 4 mois dans le domaine des métiers du tourisme et des loisirs.

La validation de l'expérience professionnelle fait l'objet d'une double évaluation sous la forme d'un mémoire professionnel d'une part, et d'un projet tuteuré d'autre part :

- Le projet tuteuré peut porter sur de nombreux sujets mais il sera majoritairement un accompagnement à la stratégie marketing et/ou numérique et digitale d'une TPE touristique.
- Le mémoire professionnel a pour objectif de présenter l'expérience professionnelle du candidat dans le domaine du tourisme ou mettre en exergue le poste occupé durant un stage en entreprise d'au moins 3 mois.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h en alternant regroupements en présentiel et webconférences. Vous avez la possibilité de suivre les regroupements via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). **2 présences par UE et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens.** Les élèves qui suivent les enseignements en alternance, devront justifier de leur présence en centre à raison d'une journée de 7 heures hebdomadaire.

Fréquence des cours

	UE semestrielle			UE annuelle
	< 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	> 8 ECTS
TP	12 regroupements			20 regroup.
Cours	5 regroup. + 6 webconf.	6 regroup. + 7 webconf.	7 regroup. + 7 webconf.	12 regroup. + 11 webconf.
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
durée d'un regroupement et d'une webconférence : 1H20				

Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Tarifs 2021-2022

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarif prise en charge individuelle	individuel payant / CPF	demandeur d'emploi *
Frais de dossier ¹	18€	18€
Droit d'inscription forfaitaire ²	200€	200€
Droit complémentaire par UE (tarification hors FOAD)	14,5€ / heure présentiel	Cat. 1 à 4 : 12€ / ECTS Cat. 5 à 8 : 36€ / ECTS
- Droit complémentaire par UE ³ (tarification FOAD)		Cat. 1 à 4 : 12€ / heure Cat. 5 à 8 : 14,5€ / heure
- Unité d'activité (UA)		

* tarification hors prise en charge par un organisme tiers et sur présentation des justificatifs (cf. pièces à fournir pour l'inscription)

Cat. 1 à 4 : inscrit à Pôle emploi en catégories 1 à 4

Cat. 5 à 8 : inscrit à Pôle emploi en catégories 5 à 8 - tarif applicable **UNIQUEMENT** après accord de la direction.

Pour toute autre demande de financement par un tiers, merci de nous consulter.

Tarif prise en charge employeur

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un dispositif proAlternance, la formation est prise en charge par l'entreprise via son Opco (opérateur de compétence) et le salarié bénéficie d'une rémunération ou du maintien de salaire. N'hésitez pas à consulter nos conseillers pour étudier le financement le plus approprié.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle : plan de formation de l'entreprise, CPF individuel, CPF de transition contrat de professionnalisation, dispositif proAlternance, contrat de sécurisation professionnelle (CSP), convention de reclassement professionnel (CRP)...

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 200 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam.

"Ma réussite,
c'est le cnam !"



Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000

info@cnam.re

Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

et le vendredi de 8h15 à 12h15